

[Accessibilité PMR : plus de 400 000 lieux recensés sur Acceslibre](#) [1]

417 774 lieux référencés, 5 631 contributeurs, 12 millions de personnes concernées...Ce site lancé en 2021, permet aux visiteurs, tous handicaps confondus, de connaître, de façon rapide, les détails en matière d'accessibilité : l'entrée est de plain-pied, l'accueil est visible depuis la porte d'entrée...Le concept d'Acceslibre, c'est de faire appel à collectivité. C'est gratuit et chacun peut participer, en cliquant sur l'onglet « Contribuer » sur la page d'accueil : les entreprises en renseignant l'accessibilité de leurs établissements et les particuliers en situation de handicap ou non, les aidants. Différentes cases sont alors à cocher (oui, non, inconnu) sur une évaluation en sept pages : proximité d'un arrêt de transport en commun, stationnement, cheminement extérieur, manœuvre de la porte, aide humaine, entrée PMR, sanitaires...Attention, contrairement à d'autres labels qui sont soumis à une évaluation stricte, Acceslibre reste un outil déclaratif avec, parfois, ses approximations. A ce titre, il est proposé aux usagers de valider si les informations sont fiables ou de compléter et d'améliorer chaque description.

[En savoir plus \(acceslibre.beta.gouv.fr\)](https://www.inshea.fr/fr/content/accessibilite-pmr-plus-de-400-000-lieux-recenses-sur-acceslibre) [2]

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/accessibilite-pmr-plus-de-400-000-lieux-recenses-sur-acceslibre>

[2] <https://acceslibre.beta.gouv.fr/>